

Assemblée générale mixte du 23 avril 2025

Résultat des votes

Résolutions		Voix exprimées					Voix	Total voix	Etat
		Pour	%	Contre	%	Total voix exprimées	Abstention	Présents / Représentés / Par correspondance	
1° Résolution ordinaire	Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024	42 540 780	100%	0	0,00%	42 540 780	57	42 540 837	adoptée
2° Résolution ordinaire	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024	42 540 780	100%	0	0,00%	42 540 780	57	42 540 837	adoptée
3° Résolution ordinaire	Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et fixation du dividende	42 540 780	>99,99%	56	<0,01%	42 540 836	1	42 540 837	adoptée
4° Résolution ordinaire	Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce conclues en 2024, et approbation de ces conventions	249 249	95,57%	11 567	4,43%	260 816	57	260 873	adoptée
5° Résolution ordinaire	Renouvellement du mandat de Madame Arielle Malard de Rothschild, Administratrice	42 521 992	99,96%	18 844	0,04%	42 540 836	1	42 540 837	adoptée
6° Résolution ordinaire	Renouvellement du mandat de Monsieur Pere Viñolas Serra, Administrateur	42 511 519	99,93%	29 317	0,07%	42 540 836	1	42 540 837	adoptée
7° Résolution ordinaire	Renouvellement du mandat de Monsieur Juan José Brugera Clavero, Administrateur	42 509 668	99,93%	31 168	0,07%	42 540 836	1	42 540 837	adoptée
8° Résolution ordinaire	Nomination de la société Forvis Mazars SA en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de la société PricewaterhouseCoopers Audit SA dont le mandat arrive à son terme	42 540 836	100%	0	0,00%	42 540 836	1	42 540 837	adoptée
9° Résolution ordinaire	Nomination de la société Deloitte & Associés en qualité d'auditeur en charge de la certification des informations en matière de durabilité	42 540 836	100%	0	0,00%	42 540 836	1	42 540 837	adoptée
10° Résolution ordinaire	Approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux conformément à l'article L.22-10-8 II du Code de commerce	42 502 679	99,91%	38 101	0,09%	42 540 780	57	42 540 837	adoptée
11° Résolution ordinaire	Approbation de l'ensemble des rémunérations versées ou attribuées aux mandataires sociaux au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 conformément à l'article L.22-10-34 I du Code de commerce	42 514 246	99,94%	26 590	0,06%	42 540 836	1	42 540 837	adoptée
12° Résolution ordinaire	Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 à Monsieur Dimitri Boulte, Directeur général du 1er janvier au 20 décembre 2024	42 504 500	99,91%	36 336	0,09%	42 540 836	1	42 540 837	adoptée
13° Résolution ordinaire	Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 à Madame Aude Grant, Directeur général du 21 au 31 décembre 2024	42 516 097	99,94%	24 683	0,06%	42 540 780	57	42 540 837	adoptée
14° Résolution ordinaire	Avis consultatif sur l'ambition de la société en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre	42 533 842	99,98%	6 938	0,02%	42 540 780	57	42 540 837	adoptée
15° Résolution ordinaire	Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L.22-10-62 du Code de commerce	42 532 082	99,98%	8 754	0,02%	42 540 836	1	42 540 837	adoptée
16° Résolution ordinaire	Pouvoirs en vue des formalités	42 540 836	100,00%	0	0,00%	42 540 836	1	42 540 837	adoptée

Résolutions		Voix exprimées				Total voix exprimées	Voix	Total voix	Etat
		Pour	%	Contre	%		Abstention	Présents / Représentés / Par correspondance	
1° Résolution extraordinaire	Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société et des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre immédiatement ou à terme par la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, faculté d'offrir au public les titres non souscrits	42 520 439	99,95%	20 341	0,05%	42 540 780	57	42 540 837	adoptée
2° Résolution extraordinaire	Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société et des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre immédiatement ou à terme par la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans le cadre d'une offre au public, à l'exclusion des offres visées au 1° de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission	42 519 765	99,95%	21 015	0,05%	42 540 780	57	42 540 837	adoptée
3° Résolution extraordinaire	Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société et des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre immédiatement ou à terme par la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par une offre visée au 1° de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission	42 519 764	99,95%	21 016	0,05%	42 540 780	57	42 540 837	adoptée
4° Résolution extraordinaire	Autorisation au Conseil d'administration, en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'augmenter le nombre de titres à émettre	42 520 439	99,95%	20 341	0,05%	42 540 780	57	42 540 837	adoptée
5° Résolution extraordinaire	Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre, en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société, durée de la délégation	42 520 436	99,95%	20 344	0,05%	42 540 780	57	42 540 837	adoptée
6° Résolution extraordinaire	Délégation de pouvoirs au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, hors le cas d'une offre publique d'échange initiée par la Société, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, sort des rompus	42 520 436	99,95%	20 344	0,05%	42 540 780	57	42 540 837	adoptée
7° Résolution extraordinaire	Limitation globale des autorisations	42 538 939	>99,99%	1 841	<0,01%	42 540 780	57	42 540 837	adoptée
8° Résolution extraordinaire	Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital de la Société par incorporation de réserves, bénéfices ou primes, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission	42 529 192	99,97%	11 588	0,03%	42 540 780	57	42 540 837	adoptée
9° Résolution extraordinaire	Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions autodétenues, dans le cadre du dispositif de l'article L.22-10-62 du Code de commerce	42 540 780	100,00%	0	0,00%	42 540 780	57	42 540 837	adoptée
10° Résolution extraordinaire	Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés adhérant à un plan d'épargne d'entreprise, sans droit préférentiel de souscription, durée de l'autorisation, finalités, modalités, plafond	42 540 554	>99,99%	282	<0,01%	42 540 836	1	42 540 837	adoptée
11° Résolution extraordinaire	Examen et approbation d'un projet de traité de fusion transfrontalière et approbation de la fusion-absorption qui en est l'objet, de la Société par Inmobiliaria Colonial, une société de droit espagnol, conformément aux termes du traité de fusion (tel que ce terme est défini ci-après), sous réserve de la réalisation ou de la renonciation à certaines conditions suspensives et délégation de pouvoirs au Conseil d'administration pour la mise en œuvre de ladite fusion transfrontalière	42 311 852	99,46%	228 984	0,54%	42 540 836	1	42 540 837	adoptée
12° Résolution extraordinaire	Pouvoirs en vue des formalités.	42 540 836	100%	0	0,00%	42 540 836	1	42 540 837	adoptée

- Nombre d'actions ayant droit de vote : **42 950 822**
- Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance : **49**
- Nombre d'actions représentées par les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance : **42 540 837**
- Nombre de voix représentées par les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance : **42 540 837**
- Quorum : **99,045%**